



Mairie de Bonnevaux

30 450 BONNEVAUX

Tél : 04 66 61 12 68

Fax : 04 66 61 25 07

Mail : mairie.bonnevaux@free.fr

Site internet : www.bonnevaux.com

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 janvier 2019 Délibérations

L'an deux-mille dix-neuf et le dix-huit janvier à quatorze heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans la mairie sous la présidence de Madame Roseline Boussac, Maire,

Présents : Marie Cécile Chandesris, Eric Dedieu, Yves Bove, Sabine Hurel,
Procurations : Pascal Perquis à Sabine Hurel,
Absents : Bertrand Poincin,
Excusés : Damien Loyal, Victor Matalonga,

Secrétaire de séance : Marie-Cécile Chandesris

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 décembre 2018

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION

Les membres du Conseil Municipal accordent une subvention de 50,00 € pour un voyage scolaire en Angleterre pour les enfants du Collège de Génolhac.

Il s'agit de l'élève : Malika Zinsstag.

Ont signé les membres présents;

BUDGET GENERAL M14 ETAT DES RESTES A REALISER 2018

Le Conseil Municipal décide le report des restes à réaliser en investissement M 14 sur l'année 2019 :

<u>Dépenses d'Investissement</u>	Report
<u>Châpitre 020</u> Dépenses imprévues	3 600,00 €
<u>Châpitre 20</u> Immobilisations incorporelles	19 775,00 €
<u>Châpitre 21</u> Immobilisation corporelles	15 397,22 €

Ont signé les membres présents ;

BUDGET GENERAL M49 ETAT DES RESTES A REALISER 2018

Le Conseil Municipal décide le report des restes à réaliser en investissement M 14 sur l'année 2019 :

<u>Dépenses d'Investissement</u>		Report
<u>Châpitre 020</u>	Dépenses imprévues	18 943,55 €
<u>Châpitre 21</u>	Immobilisation corporelles	60 000,00 €

Ont signé les membres présents ;

SERVICE COMMUN ADS

Madame le Maire rappelle la délibération du 20 décembre 2016 portant sur l'adhésion au service commun ADS Application du Droit des Sols pour l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE :

- d'autoriser Madame le Maire a signer cet avenant et tout autre document afférant à la convention.

Ont signé les membres présents ;

TRAVAUX AEP – COL DU PÉRAS

Madame le Maire rappelle que les travaux d'investissement sur le réseau d'eau potable sont de la compétence du SIVOM DES HAUTES CEVENNES jusqu'au 31 décembre 2019.

De ce fait, le projet d'extension du réseau AEP du village jusqu'à l'exploitation agricole du Col du Péras doit être porté par le SIVOM DES HAUTES CEVENNES.

Un contact a été pris avec le cabinet CEREG afin d'actualiser la proposition pour la mission de maîtrise d'œuvre.

Le conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Autorise** le SIVOM des HAUTES CEVENNES à instruire le dossier
- **Autorise** le Président du SIVOM DES HAUTES CEVENNES à demander les subventions auprès des divers organismes
- **Autorise** le Président du SIVOM DES HAUTES CEVENNES à signer la proposition de maîtrise d'œuvre du cabinet CEREG.
- **S'engage** à régler les participations demandées

Ont signé les membres présents ;

RESILIATION BAIL PARC AGROFORESTIER

Suite à la demande écrite de Magalie Guignot Duc en date du 18 décembre 2018, demandant la résiliation du bail rural du parc agroforestier.

La législation prévoyant un préavis de 18 mois,

le Conseil Municipal, sur proposition du Maire,

- se prononce favorablement pour réduire ce délai de préavis.

Il s'agit des parcelles suivantes :

N°parcelles primitif	Surface en ca	% surface dans le parc	Surface parc	Nat Culture	Adresse
E 240	1046	20	209	P	Chabane Marcou
E 241	4180	40	1672	P	Chabane Marcou
E 257	6010	30	1803	Patur	La Mazade
E 258	2240	100	2240	Patur	La Mazade
E 265	8330	100	8330	Patur	La Mazade
E 266	3610	100	3610	Chat	La Mazade
E 750	2700	70	1890	Patur	Lou Charmet
E 751	590	100	590	Patur	Lou Charmet
E 752	3550	100	3550	Patur	Lou Charmet
E 759	7780	100	7780	Patur	Lou Charmet
E 762	2340	100	2340	Patur	Lou Charmet
E 1065	607	100	607	Patur	La Mazade
E 1142	306	100	306	Chat	La Mazade
E 1146	2080	100	2080	Chat	La Mazade
E 1154	3990	50	1995	Patur	Chabane Marcou
E 1156	1858	50	929	Patur	Chabane Marcou
E 1158	13518	60	8111	Patur	Chabane Marcou
E 1164	2711	100	2711	Patur	Lou Charmet
Total			50753 ca		

Cette location prendra fin au 1er février 2019.

Ont signé les membres présents ;